

JPO AFPIA LYON

- L'Organisme de Formation.
- Le parcours de formation.
- La formation en alternance.
- Les étapes de la candidature à l'inscription.
- Les étapes de la prospection – entreprises.
- Contacts.



L'ORGANISME DE FORMATION

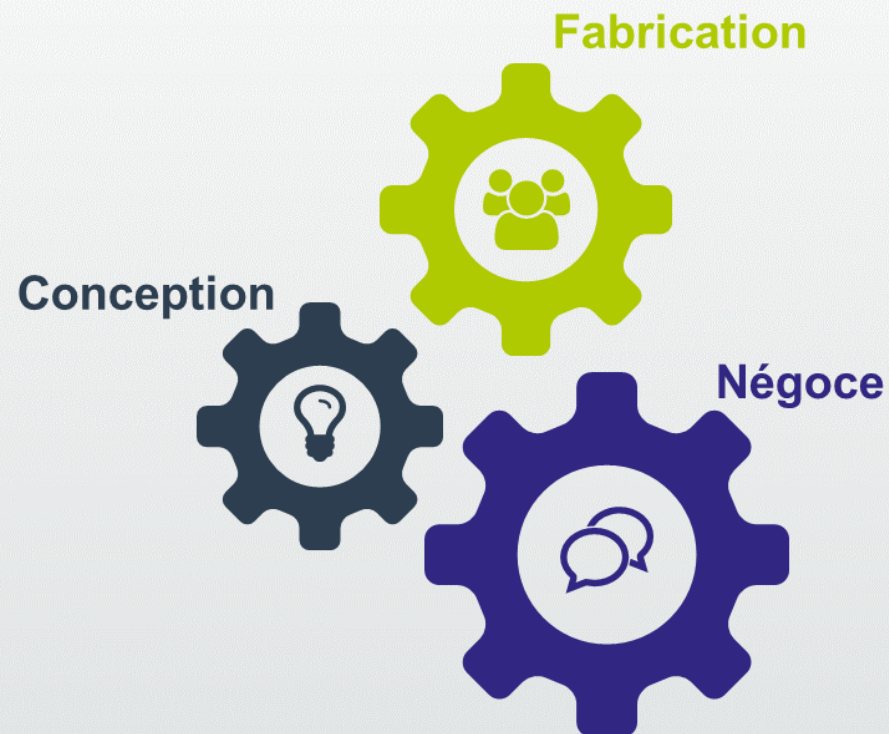
CENTRE DE FORMATION AFPIA LYON

1959 : Création de l'AFPIA Nationale

L'AFPIA LYON est le centre de formation référent dans le secteur de l'aménagement et de l'agencement des espaces de vies

3 activités distinctes :

- Apprentissage : CFA (Centre de Formation d'Apprentis)
- Alternance : Formations en contrat de professionnalisation
- Formation continue : Formations à destination des salariés dans l'entreprise



Des équipes pédagogique et administrative, au service des entreprises et des apprenants

10 formations diplômantes et certifiantes pour développer un parcours professionnel

+ 150 apprenants

82% de réussite aux examens en 2023 (Global Structure)

+ de 500 salariés en formation continue

Nos infrastructures :

Depuis 2005, 4500 m² de bâtiments avec de nombreux locaux techniques

Nos services :

Label CFA H+, Site Carrières et Emplois, Portail Net-YPAREO,
Services OFFICE 365 à disposition de tous les acteurs AFPIA

Nos engagements « Qualité » :

Certificats : QUALIOPI, ISO 9001 V2015 Management de la Qualité et ISO
50 0001 Management de l'énergie

Nos partenaires :

France compétences, Opcos, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Ameublement Français, Chambre Française de l'Agencement, CCI Rhône-Alpes, CMA Rhône-Alpes, CAMPUS Professionnel Lyon Auvergne Rhône Alpes, ...



LE PARCOURS DE FORMATION

Prérequis	TYPE	Parcours de formation Professionnelle de l'Aménagement des Espaces de Vie			
		Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
3 ^{ème} générale CAP/BEP Bac général Bac Pro	DIPLÔMANT	<p>CAP Ebéniste *</p> <p>-----</p> <p>CAP Menuisier Fabricant *</p> <p>-----</p> <p>CAP Menuisier Installateur *</p>	<p>BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur *</p> <p>-----</p> <p>BAC Technicien de Fabrication Bois et Matériaux Associés *</p>	<p>BTS Etude et Réalisation d'Agencement *</p> <p>-----</p> <p>BTS Développement et Réalisation Bois *</p>	<p>Licences Professionnelles Secteurs Bois, ameublement, agencement</p> <p><i>(formation non dispensée par l'AFPIA Lyon)</i></p>
CAP/BEP Bac général Bac Pro BTS Licence et plus...	CERTIFIANT	<p>CQP Opérateur de Finitions de l'Ameublement *</p> <p>-----</p> <p>Certification Professionnelle Poseur agencement de cuisines et salles de bains</p>	<p>Certification Professionnelle Vendeur agencement de cuisine, salle de bains et rangement</p>	<p>CQP Chef des ventes en magasin de cuisines et aménagement intérieur</p> <p>-----</p>	

* Les licences professionnelles ne sont pas dispensées à l'AFPIA LYON

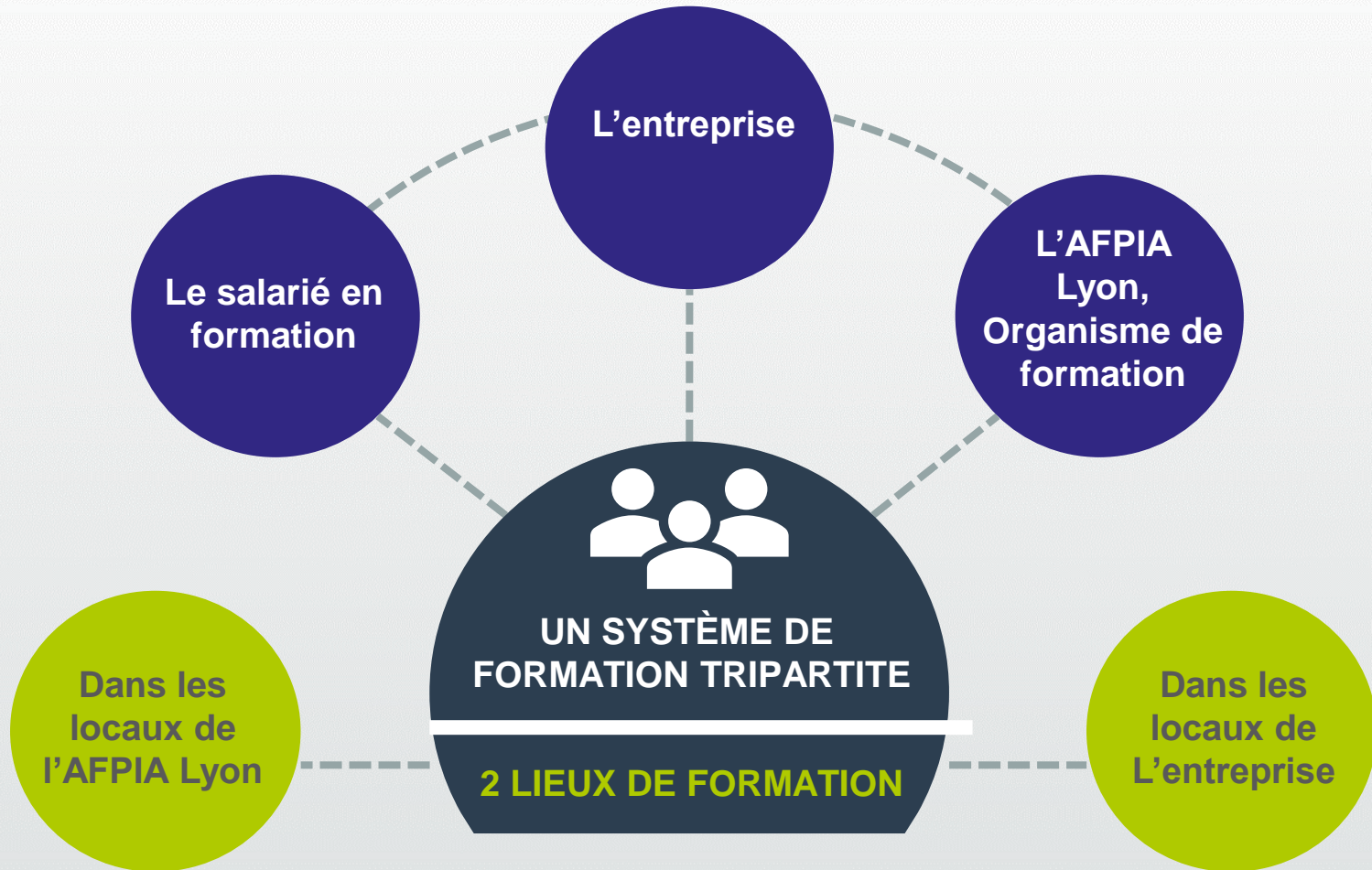


LA FORMATION EN ALTERNANCE

Qu'est ce que l'alternance?

Système de formation tripartite avec 3 acteurs

Un même objectif pour chacun des acteurs : La réussite.





Le Contrat de professionnalisation

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans

Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus

Les bénéficiaires du RSA, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Quelle rémunération ?

Le Contrat d'apprentissage

La rémunération varie en fonction de l'âge de l'apprenti ; Elle progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat.

Le Contrat de professionnalisation

La rémunération varie en fonction du niveau de sa formation initiale et de son âge.

Source : https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/recleader_6113/decouvrir-l-alternance

Quelles aides ?

*Contrat
d'apprentissage
uniquement.*

Aide à la restauration

3€ max / repas
Selon prise en charge OPCOs

Aide à l'hébergement

6€ max/nuitée+Dîner
Selon prise en charge Opcos

Aide à l'équipement

Aide forfaitaire pour les apprentis dont la formation requiert un équipement professionnel spécifique (hors équipement devant obligatoirement être pris en charge par l'employeur).
Selon prise en charge Opcos

Aide au permis de conduire

Aide forfaitaire de l'Etat, d'un montant de 500 euros

- Etre âgé d'au moins 18 ans.
- Etre titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution.
- Etre engagé dans un parcours d'obtention du permis.

Source :
https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/leader_9951/aide-au-financement-du-permis-de-conduire-b

*Contrat
d'apprentissage.
Sous conditions pour
le contrat de
professionnalisation.*

Carte d'étudiant des métiers

Délivrée par le centre de formation pour la durée de votre formation, elle vous donne accès à de nombreux avantages et réductions financières.

Vous pouvez accéder également au **logement universitaire** :
www.etudiant.gouv.fr/

L'allocation personnalisée au logement (APL)

Attribuée, sous conditions de
ressources par **la Caisse
d'allocations familiales (Caf)** :
www.caf.fr

Loca-pass

Permet de disposer d'une avance
représentant le dépôt de garantie,
moyennant un remboursement
échelonné.

Vous devez prendre contact :
www.actionlogement.fr

Aide Mobili-Jeune

Aides de l'Etat liées au logement à
hauteur de 100 euros par mois
pour les apprentis et alternants).
Plus d'infos : [https://www.service-
public.fr/particuliers/vosdroits/F331
73](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33173)

Aide au transport

Trajets Entreprise et CFA
L'employeur vous rembourse la
moitié du titre d'abonnement aux
transports publics.

Impôt sur le revenu

En contrat d'apprentissage,
les salaires versés sont
exonérés d'impôt sur le
revenu dans la limite du
montant annuel du Smic.



Les étapes de l'inscription

Les étapes : de la candidature à l'inscription

Candidature en ligne

- Vous pouvez candidater en ligne via le bouton «Candidature en ligne», sur notre site www.afpia-lyon.fr .

Recherche d'entreprises

- **Réaliser une prospection individuelle**
 - Les recherches démarrent dès janvier. L'AFPIA Lyon peut vous accompagner en vous proposant des entreprises.

Inscription

- **Obtenir une promesse d'embauche**
 - Transmettre à l'AFPIA la promesse d'embauche complétée de l'entreprise.
 - Cette promesse vaut inscription.

Nb : Réussite du diplôme en cours, le cas échéant :
Dès que vous avez les résultats, il est important de nous tenir informés pour confirmer votre candidature.



Les étapes de la Prospection - Entreprises

Les étapes de la prospection - entreprises

Recherche Entreprise

- Se renseigner sur le secteur d'activité concerné.
- Rechercher les informations sur les ou l'entreprise que vous souhaitez solliciter.
- **Participer aux réunions d'informations AFPIA Lyon**

CV et lettre de motivation

- Remanier votre CV en fonction de la formation que vous souhaitez faire et le métier préparé.
- Rédiger la lettre de motivation à destination de ou des entreprises ciblées.

Contact Entreprises

- Réaliser une prospection téléphonique et physique
- Relancer
- Persévérer

*Les rentrées se déroulent principalement début septembre.
Certaines entreprises recrutent tardivement et d'autres sont
en recherche à partir des mois de juillet et août !*

Sites utiles :

<http://www.metiers-foret-bois.org/filiere-bois>

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

Recherche d'une entreprise pour l'Alternance



portail de
l'ALTERNANCE
Apprentissage et contrat de professionnalisation

Connexion


Rechercher


Aide



#DÉMARRETASTORY

DÉCOUVRIR L'ALTERNANCE

EMPLOYEUR

ALTERNANT

ORGANISME DE FORMATION

ACTUALITÉ



Apprentissage 2019 | France

Mardi 4 février 2020, Muriel... chiffres de l'apprentissage... d'apprentis, de maîtres d'organisations professionnelles... jeunes médaillés de l'équ... L'occasion également de

EMPLOYEUR

ALTERNANT



Aide unique aux
employeurs
d'apprentis



Publier une offre
d'emploi en
alternance



Simuler aides et
salaires



Simuler la
rémunération



Rechercher des
offres d'emploi



Rechercher une
formation

info@afpia-lyon.fr

Accueil : 04 72 69 76 20

Nous sommes à votre disposition.

L'Equipe AFPIA Lyon